



Architecte obligatoire

Par Hipparque

Bonjour

J'ai depuis plus de 20 ans une maison d'architecte

La surface au sol est supérieure à 150 m²

Si je veux construire un ajouté de 30 M² collé à la maison mais sans communication (il faudra passer dehors pour y accéder) dois-je encore faire appel a un architecte ?

Merci

Par Al Bundy

Bonjour,

Il nous faut plus d'informations pour pouvoir vous répondre :

- surface de plancher (art. R.111-22 CU) actuelle de la maison ?
- surface de plancher créée ?
- votre terrain est situé en zone U d'un PLU ?
- vous souhaitez déposer la demande d'autorisation en tant que particulier ou personne morale ?